

# LETTRÉ D'INFORMATION

## aux établissements scolaires

Jun 2021

### Dans ce numéro :

Reprise des Journées défense et citoyenneté en présentiel

## REPRISE DES JOURNÉES DEFENSE ET CITOYENNETÉ EN PRÉSENTIEL

**Vous avez plus de 17 ans et vous êtes fait recenser à la mairie de votre domicile ? La JDC reprend en présentiel à compter du 9 juin 2021 ! Les convocations sont envoyées dès maintenant pour les jeunes concernés par une JDC au mois de juin.**



Conformément au calendrier gouvernemental de déconfinement et après décision de la ministre des Armées, la reprise de la journée défense et citoyenneté (JDC) en présentiel sera effective dès le mercredi 9 juin. Elle sera mise en œuvre selon un format adapté, identique au dispositif en vigueur en septembre et octobre 2020, et qui devrait s'appliquer jusqu'à la fin de l'année 2021.

- D'une **durée de 3h30** au lieu de 8h (**pas de déjeuner sur place**), elle permet de doubler les sessions sur un même site et une même journée, tout en respectant scrupuleusement les contraintes sanitaires.
- Son programme est centré sur les modules Défense et pris en charge par un seul animateur militaire (au lieu de deux). Les coordonnées des jeunes portant un intérêt pour les métiers de la défense sont transmises aux armées, directions et services et à la gendarmerie, dans l'optique de futurs recrutements. Les informations relevant de la citoyenneté seront mises à la disposition des appelés sur le site [majdc.fr](http://majdc.fr).

En outre, cette JDC conserve sa vocation traditionnelle d'accompagnement des jeunes en difficulté scolaire ou sociale. Le test d'évaluation des fondamentaux de la langue française et les entretiens d'orientation individuels avec les décrocheurs sont maintenus, dans le respect des gestes barrière. Malgré le contexte, le ministère continue donc d'assumer son rôle d'acteur de la détection et de l'orientation des jeunes en difficulté.

Sur les 357 000 jeunes devant encore effectuer leur JDC d'ici la fin de l'année 2021, 35 400 sont attendus au mois de juin 2021.

**En cas de difficultés avec votre convocation, contactez le centre du service national et de jeunesse :**

- Par téléphone au 09 70 84 51 51, du lundi au jeudi de 09h00 à 11h30 et de 13h15 à 15h00, et le vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h15 à 15h00.
- Ou par courriel à : [csnj-strasbourg.trait.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csnj-strasbourg.trait.fct@intradef.gouv.fr), en précisant :
  - vos noms et prénoms (tous) et, si vous le détenez, votre numéro identifiant défense
  - vos date et lieu de naissance
  - votre adresse de résidence
  - vos numéros de téléphone (fixe et portable)
- Ou en **créant votre compte sur le site [www.majdc.fr](http://www.majdc.fr)**